



Conseil communautaire 30 juin 2022

Celles-sur-Belle
Salle des fêtes

Conseil communautaire

Présentation de la direction communication externe



L'équipe de la direction communication



De gauche à droite : Virginie, Lilou, Magaly, Olivier



4 agents
et 3,30 ETP



Virginie Gosserez, directrice, 1 ETP

- dossiers en transversalité,
- sujets stratégiques,
- sujets de communication de crise,
- organisation, coordination et diffusion des informations relatives aux politiques publiques de Mellois en Poitou,
- validation de l'ensemble des supports publiés,
- management,
- gestion du budget de la direction.



Contact : 05 49 290 290

Magaly Bouyer, assistante de direction, 0,5 ETP

- secrétariat : prise de rendez-vous, gestion des plannings, suivi du courrier, mise en forme de documents, organisation de visites, rédaction des invitations/compte-rendu
- suivi budgétaire : relations avec les fournisseurs, suivi des engagements,
- soutien logistique aux évènements,
- relais des actions de communication notamment auprès des mairies.



Contact : 05 49 29 28 64

Olivier Giraudeau, assistant en communication, 0,80 ETP

- chargé des relations publiques
 - avec les médias (presse, radios dont la radio D4B, TV),
 - veille médias,
- coordination, gestion des événements,
- animation de la page Facebook Mellois en Poitou.



Olivier forme un binôme avec Virginie Capuano, chargée de communication sur la communication print et web.

Contact : 05 49 29 22 88

Virginie Capuano, chargée de communication, 1 ETP

en poste le 4 juillet

- conception et réalisation de tous types de supports de communication (prints, audiovisuels, digitaux),
- gestion et animation du site internet,
- développement des relations avec les médias,
- animation de communautés web,
- participation à l'organisation d'évènements externes.



Virginie forme un binôme avec Olivier Giraudeau sur les relations publiques et les réseaux sociaux

Lilou Berthonneau, stagiaire depuis 2 mois en 1^{ère} année BTS communication à Rochefort

- animation de la page Facebook Mellois en Poitou,
- interviews musée de Rauranum, Pays d'art et d'histoire
150 ans des Usines de Melle,
portraits de porteurs de projet...,
- renouvellement de la médiathèque, de la vidéothèque grâce
à des prises de vue récentes des agents en activité,
- veille médias.



Spécificités des qualifications des agents de la direction :

L'équipe bénéficie de formations dans la communication institutionnelle :

- écriture journalistique et pour le web,
- logiciels de Publicité Assistée par Ordinateur (suite adobe) dont du montage vidéo,
- logiciels métiers,
- communication de crise,
- réseaux sociaux,
- management des évènements,
- développement personnel,
- protocole...



Périmètre d'intervention :

Pour la cible habitants et les partenaires, **en réponse à l'ensemble des besoins des pôles thématiques placés sous l'autorité de la direction générale et déclinant l'organisation de la collectivité :**

- de la direction générale des services : projet de territoire et ingénierie territoriale, attractivité économique et touristique, animation du territoire, animation sportive, éducation,
- du pôle aménagement et directions techniques rassemblant 5 directions : aménagement, cycle de l'eau, prévention et gestion des déchets, services techniques, systèmes d'information,
- du pôle ressources excepté la direction des ressources humaines et communication interne : finances, archives, assemblées juridique,
- en cours de mutualisation avec le CIAS Mellois en Poitou.



Missions :

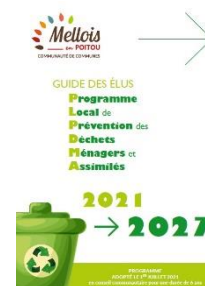
Elle participe à la définition et à la mise en oeuvre des orientations stratégiques de la communauté de communes Mellois en Poitou. En lien avec le directeur général des services, les directeurs généraux adjoints, elle définit des objectifs pour la période 2020/2023 et à l'évaluation des ressources, des moyens et délais nécessaires.

La direction de la communication a pour rôle de présenter, expliquer et rendre le plus lisible possible les actions et projets de la collectivité. Elle organise et diffuse l'information auprès des différents publics : élus, agents, habitants, partenaires, mairies du territoire... Elle communique et valorise le(s) service(s).

Créations d'identités visuelles pour valoriser les politiques publiques de Mellois en Poitou :



- Communication print : l'ensemble des brochures, dépliants, affiches, flyers
 - en 2019, 132 publications dont 13 externalisées,
 - en 2020, 103 publications dont 3 externalisées,
 - en 2021, 125 publications dont 9 externalisées.



■ communication web :

gestion de l'ensemble des contenus du site internet melloisenpoitou.fr

- 2019 : 28 255 visiteurs
- 2020 : 42 740 visiteurs
- 2021 : 52 590 visiteurs



Sujets recherchés : offres d'emploi, enfance jeunesse, restauration scolaire, prévention et gestion des déchets, réseau des piscines

■ communication digitale la page Facebook Mellois en Poitou

- ouverture en novembre 2020 : 200 abonnés
- fin juin 2022 : 2170 abonnés

50aine de posts publiés par mois



■ relations publiques

- médias : presse, radios, TV :
2 à 3 points presse par mois

- évènements (inaugurations Grands projets, temps protocolaires...) 2 à 3 évènements par an

■ gestion de la médiathèque, de la vidéothèque

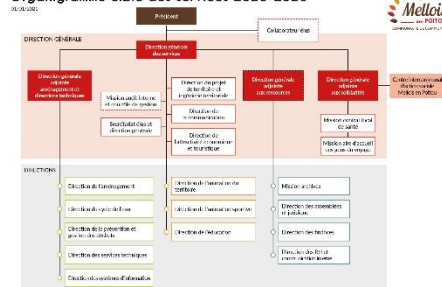
- **force de proposition** : interventions thématiques communication VP, inscription plateforme « Paris je te quitte »...



Quelques publications conçues pour la direction générale des services :



Organigramme cible des services 2020-2023



Les clés pour connaître votre communauté de communes



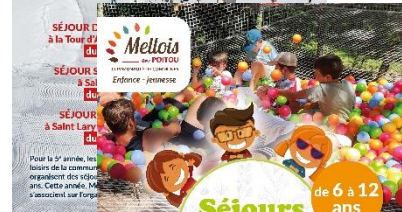
Quelques publications conçues pour les directions rattachées à la direction générale des services :



7 décembre 2021



Imaginez pour vos élèves...



FRANCE SERVICES
À chacun son service public

Les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.

Famille, santé, recherche d'emploi, retraite...



Accueil base de loisirs du Lambon

www.lambon.com



Conseil communautaire - 30 juin 2022



Quelques publications réalisées pour le pôle aménagement et directions des services techniques



Écopâturage au Lambon
Initiative lancée par la communauté de communes Mellois en Poitou

Pourquoi ?
Parce que l'accès aux parcours de la vallée du Lambon est difficile et que les moutons et les chèvres, c'est plus écologique qu'un débroussailler.

Comment ?
Installation du grillage : Geoffroy Paysanier
Locations animales (chèvres et moutons d'Ouessant) : Bar à Chèvres



Règlement

Service
Public
Assainissement
Collectif

à destination des habitants

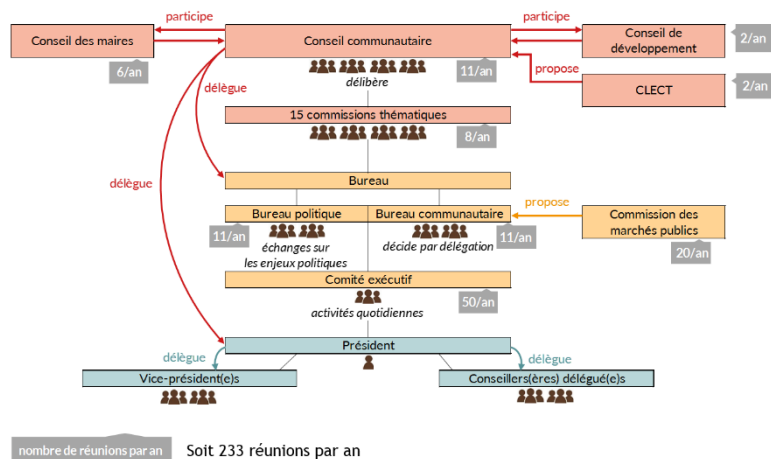


Quelques publications réalisées pour le pôle ressources :

Trombinoscope des élus communautaires



Schéma de gouvernance





Principales étapes de la direction communication de Mellois en Poitou

- **2017** : proposition du nom Mellois en Poitou
- **2018** : création du logo et de la charte graphique
- **2019** : création du site internet
- **2020** : ouverture de la page Facebook Mellois en Poitou
création de l'estampille plan de paysage
- **2021** : création du logo CIAS Mellois en Poitou
création du logo Conseil de développement
création du logo PLPDMA
création du logo PLUi-H
écriture des processus métiers



Budget 2022

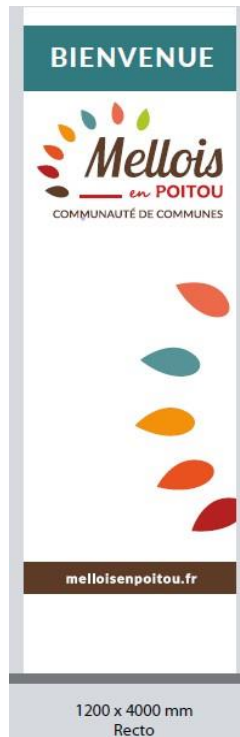
En fonctionnement 96 775€ dont le 1/3 soit 26 900€ pour la TEOM et 15 000€ convention de 3 ans avec la radio D4B

En investissement 105 066€ (incluant TEOM, frais d'études marché signalétique, réalisation signalétique des 150 bâtiments communautaires...)



Projets 2022

- signalétique :
déploiement de panneaux
pour 150 bâtiments communautaires (extérieurs)
et des ZAE en lien avec la direction
attractivité et développement économique **à compter de juillet**
- pour les évènements :
stand Mellois en Poitou : au service des directions exposant
leur activité sur le territoire (foires, marchés...)
et hors territoire (salons grand public et professionnels) **en cours**





Projets 2022 (suite)



- communication digitale :
ouverture d'une page linkedIn Mellois en Poitou
(réseau social professionnel) pour accroître la notoriété
à partir de septembre 2022
- construction en cours d'un groupe
de référents communication interne et externe au sein de la collectivité



Projets à construire 2023 – 2026 :

- proposition d'une stratégie de communication en lien avec le groupe de travail d'élus communautaires,
- évolutivité du site internet,
- développement de la communication digitale,
- évènementiel présentiel et évènementiel virtuel (hybride)...



Merci pour votre attention

Conseil communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

- **Quorum**
- **Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Conseil communautaire

COMMUNICATION

Communication - Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

1. Communication externe - Création d'un groupe de travail

Création d'un groupe de travail composé de 10 élus communautaires.

Objectif :

- Proposer une stratégie de communication externe pour Mellois en Poitou pour la période 2022-2026 :
 - objectifs,
 - cibles,
 - mise en œuvre,
 - axes,
 - choix des canaux des actions de communication,
 - évaluation.

Communication - Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

1. Communication externe - Création d'un groupe de travail

Sujets abordés :

- les outils existants et leur évolutivité (site internet) et de futurs à créer,
- les publications destinées aux habitants (comme par exemple le Mag Mellois en Poitou)
- autres besoins en communication répondant aux évolutions de cette thématique intégrant le contexte de Mellois en Poitou, les enjeux sociétaux et climatiques...

Candidatures à adresser au plus tard le 13/07/22 :

communication@melloisenpoitou.fr

Communication – Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

1. Communication externe - Création d'un groupe de travail

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la création d'un groupe de travail communication externe.

Conseil communautaire

AFFAIRES GENERALES

Affaires générales - Intervention de Monsieur Fabrice Michelet

2. Conseil communautaire du 19 mai 2022 - Approbation du procès-verbal

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du conseil communautaire du 19 mai 2022.

Affaires générales - Intervention de Monsieur Fabrice Michelet

3. Conseil d'exploitation assainissement collectif et non collectif - Modification de la composition

Contexte :

- Démission de M. Gérard COLLET

Le conseil communautaire est invité à :

- **DESIGNER** Madame Laëtitia POULTER afin de siéger au sein du conseil d'exploitation assainissement collectif et non collectif.

Conseil communautaire

PROJET DE TERRITOIRE ET INGENIERIE TERRITORIALE

Projet de territoire et ingénierie territoriale

- Intervention de Madame Sarah KLINGLER

4. Stratégie du projet de territoire

Objectifs et gouvernance



Objectifs :

- Un premier projet de territoire pour **orienter** et **fédérer** une jeune collectivité
- Un **cap lisible pour tous** les acteurs du territoire
- Une feuille de route pour **se mettre en mouvement vers un horizon commun**

Gouvernance du projet

- **COPIL** : Vice-Présidents, DG, 2 représentants du Conseil de développement
- **Comité technique** : CODIR
- **Comité de suivi** : 12 élus communautaires et 2 représentants du Conseil de développement

Un projet en lien avec les autres projets stratégiques

Un projet intégré à l'écosystème global des projets, plans, programmes et conventions communautaires

Un projet qui prend appui sur les diagnostics existants :

- diagnostics du SCoT (2014-2015)
- diagnostic services aux familles – CTG (2017)
- diagnostic santé – CLS (2017)
- diagnostic économique (2021)
- diagnostic paysager (2021)
- diagnostic agricole (2021)



Calendrier d'élaboration du projet

Vision commune

Stratégie : défis, ambitions et objectifs

Feuille de route
et actions phares

Saisine et adoption

Déc. 2019 - mars 2020

Juin - oct. 2021

Octobre 2021 - mars 2022

Mai 2022

Juin - octobre 2022

Nov. - janv. 2023

- ✓ Séminaire encadrants
- ✓ Séminaire élus municipaux, partenaires et Conseil de développement

Arrêt forcé
et redéfinition
méthodologique

- ✓ Séminaire Comité de directeurs
- ✓ Séminaire encadrants
- ✓ Séminaire Bureau communautaire

- ✓ Rencontre publique Chizé
- ✓ Rencontre publique Loubillé
- ✓ Rencontre publique Limalonges
- ✓ Rencontre publique Chef-Boutonne
- ✓ Rencontre publique Brioux-sur-Boutonne
- ✓ Rencontre publique Aigondigné
- ✓ Rencontre publique La Chapelle-Pouilloux

- ✓ Rencontre publique Lezay
- ✓ Rencontre publique Sepvret
- ✓ Rencontre publique Saint-Roman-lès-Melle
- ✓ Séminaire partenaires et Conseil de développement
- ✓ Séminaire élus municipaux et communautaires
- ✓ Ateliers bénévoles et bénéficiaires d'associations
- ✓ Ateliers élèves de MFR

- ✓ Forum ouvert Melle

Délibération du
Conseil
Communautaire
sur la stratégie
(30.06)

- ✓ Echanges avec les services, communes et partenaires concernés

- Avis des communes sur la stratégie

- Premier envoi au Conseil de développement pour appropriation

Délibération
finale Conseil
Communautaire
(janv. 23)

- Avis du Conseil de développement (saisine sur document final)

<----- Consultation par questionnaires ----->
(1.09 - 15.12)

VISION
PARTAGÉE

AMBITIONS
COMMUNES

OBJECTIFS
OPERATIONNELS

PLAN
D'ACTIONS
ET ACTIONS
PHARES

6 DEFIS
composés de

AMBITIONS +
OBJECTIFS
OPERATIONNELS +
PLAN D'ACTIONS

CHANTIERS
PRIORITAIRES

Conseil communautaire - 30 juin 2022

Acte 1. Dégager une vision commune (2019-2020)

- **Des premiers séminaires pour établir une vision partagée du territoire**

Environ 150 participants :

- encadrants de la communauté de communes
- élus municipaux et élus communautaires,
- partenaires institutionnels, associatifs et socio-économiques
- membres du Conseil de développement

➤ Valeurs : **accueil, solidarité, coopération**

➤ Enjeux : **attractivité, cohésion, adaptation**

➤ Phrase de lancement de la démarche participative :

**« POUR PARTAGER UNE RURALITE ATTRACTIVE ET SOLIDAIRE,
UN TERRITOIRE RESILIENT, CREATIF ET AMBITIEUX »**

Acte 2. Etablir une stratégie partagée (2021-2022)

Une démarche participative renforcée :

- Environ 500 participants
- 22 rencontres, ateliers, séminaires collectifs *dans plus de 10 villes et villages, dans des Maisons Familiales Rurales et au sein d'associations...*
- et plus de 500 questionnaires reçus



Acte 2. Etablir une stratégie partagée (2021-2022)

De l'organisation des rencontres participatives à la récolte et ordonnancement des propositions recueillies



Principes guidant l'écriture :

- Être au plus près des formulations des participants
- Être le plus exhaustif possible... tout en faisant ressortir les dominantes



Conseil communautaire - 30 juin 2022

"Ambitions" et "chants" pour Mellois en Poitou 2030 10 RENCONTRES PUBLIQUES + 5 SEMINAIRES + 4 ATELIERS (juin 2021 - mars 2022)									
PROJETS	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.
Accueil et lien social	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.
Accompagnement et inclusion des populations fragiles	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.
Solidarité	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.
Solidarité économique	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.	Projet de territoire Agenda, vision, etc.

Une stratégie en 6 défis



Construire en coopérant

Articuler mobilités et proximités pour structurer le territoire

Construire notre attractivité économique sur la valorisation des ressources locales

Nourrir le lien social et assurer l'inclusion et la solidarité

(A) Ménager le territoire et agir pour la transition écologique

Partager et transmettre une culture commune

Défi Construire en coopérant

Socle du projet, ce défi exprime une caractéristique forte du territoire : son esprit coopératif. La coopération est un héritage encore extrêmement vivant aujourd'hui dans le Mellois. Elle est le ressort de nombre de nos pratiques – et réussites – collectives, économiques, sociales, associatives.

Chaine vertueuse, la coopération favorise les transmissions de savoirs et de compétences et l'appropriation de nos réalisations, suscitant ainsi l'idée et l'envie de nouvelles initiatives. Aussi, s'agira-t-il pour nous de favoriser l'implication de tous et toutes, de valoriser l'apprentissage du travail collectif et de faciliter l'avènement de réalisations coopératives.

Mellois en Poitou 2030 sera le fruit d'une coopération de tous et toutes au service de notre vision commune de l'avenir.

Conseil communautaire – 30 juin 2022

AMBITIONS :

- **S'impliquer: renforcer la participation à la démocratie locale**
- **Apprendre à faire ensemble, s'organiser et produire un cadre favorable à la coopération**
- **Construire collectivement et en être fier**

AMBITION. S'impliquer: renforcer la participation à la démocratie locale

La participation est essentielle à la démocratie locale. Mellois en Poitou s'est engagée à la faire vivre car elle favorise l'implication des habitants, l'ancrage dans le territoire et l'adaptation des projets aux besoins des habitants et organisations locales.

La participation s'entend pour l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par Mellois en Poitou, mais aussi en accompagnement des autres collectivités et organisations, notamment pour des actions en direction des enfants, car elle s'apprend dès le plus jeune âge.

Objectifs

- **(21) Développer la citoyenneté par l'implication des habitants**
- (5) Renforcer la confiance envers les représentants politiques et le processus démocratique
- (5) Enrichir les politiques publiques par la prise en compte de points de vue divers

Défi Construire en coopérant

AMBITION. Apprendre à faire ensemble, s'organiser et produire un cadre favorable à la coopération

Le sud des Deux-Sèvres est le berceau des coopératives et des mutuelles, avec des visées économiques et sociales. La coopération apporte une plus-value technique, humaine et économique et donc des bénéfices individuels et collectifs. Il s'agit de la promouvoir, de la prolonger, d'innover. Il s'agit également de la rendre accessible, de favoriser l'intégration aux groupes et réseaux qui la font vivre. Cela participera à l'identité du territoire et à sa visibilité.

Objectifs

- (2) Développer une culture de l'échange et du débat en ayant plus de lieux et de temps de rencontres
- **(19) Favoriser les échanges de connaissances, d'expériences et de compétences (trocs de services, échanges de savoirs...) ainsi que les mutualisations de matériel et de compétences**
- (3) Développer les coopérations interprofessionnelles (horizontales ou verticales)
- (3) Améliorer la communication entre acteurs collectifs pour plus de simplicité, réactivité, souplesse, anticipation et créativité

Défi Construire en coopérant

AMBITION. Construire collectivement et en être fier

Les réalisations coopératives sont une richesse de notre territoire. C'est en créant des passerelles entre acteurs, individuels ou collectifs, par le biais d'espaces et de moments de rencontre, de partage et de production collaborative que tout un chacun peut bénéficier des plus-values générées. Il s'agit de continuer à les développer et les diversifier, de manière ouverte aux autres territoires, voisins ou d'échelle différente : entre Mellois en Poitou et les territoires voisins, entre la communauté de communes et les communes et en la favorisant entre les communes, ainsi qu'entre les entreprises, organismes et groupes du territoire.

Objectifs

- (0) Structurer et coordonner des réseaux d'acteurs collectifs avec les réseaux existants par secteur d'activité ou compétence
- (10) Développer des coopérations à différentes échelles sans se borner aux limites administratives
- (11) S'inspirer des initiatives des autres acteurs pour améliorer nos projets et promouvoir nos réussites pour essayer
- (5) Créer des outils mutualisés de production, de transformation et de valorisation (ex: conserverie...)
- (7) Créer des espaces communs d'échanges, de partage et d'expérimentation (ex: tiers lieux)
- (3) Etablir et asseoir une politique fiscale partagée (cf. pacte fiscal et financier)
- **(21) Permettre aux communes de construire des projets communs et encourager les mutualisations de compétences et de matériel (cf. schéma de mutualisation)**

Défi Articuler mobilités et proximités pour structurer le territoire

Notre territoire, fort de ses onze bourgs structurants, est multipolaire. Il est également étendu – 3^{ème} EPCI en termes de superficie du département – et d'une faible densité de population. Ce défi concernant la structuration du territoire se doit donc d'articuler trois axes complémentaires et interdépendants : mobilité, proximité, accessibilité.

Organiser la mobilité suppose de prendre en compte les besoins spécifiques de chacun comme les attentes communes, notamment en termes de sécurisation des déplacements et de sobriété énergétique. Cela implique également de penser le maillage, c'est-à-dire la répartition et la densité des services, commerces et équipements de proximité afin de les rapprocher des habitants et de les rendre accessibles.

AMBITIONS :

- Développer et favoriser les mobilités douces et partagées
- Garantir la proximité par le maillage et la centralité au sein des bourgs
- Organiser l'accessibilité pour renforcer l'équité

Défi Articuler mobilités et proximités pour structurer le territoire

AMBITION. Développer et favoriser les mobilités douces et partagées

Le développement des mobilités alternatives est un enjeu majeur qui dépasse les frontières de Mellois en Poitou mais le concerne spécifiquement en tant que territoire rural organisé autour de plusieurs bourgs. C'est d'ailleurs le premier sujet qui a fait l'objet d'une contribution du Conseil de développement de Mellois en Poitou. C'est un enjeu environnemental mais aussi social et économique pour notre territoire engagé vers la sobriété énergétique et le respect de ses paysages. Avoir des alternatives à l'utilisation de la voiture personnelle pour répondre aux besoins du quotidien ou aux loisirs fera partie des leviers d'attractivité du territoire et de sa qualité de vie.

Objectifs

- (12) Faciliter, sécuriser et promouvoir les mobilités douces
- (22) Améliorer le réseau de transports en commun et faciliter l'intermodalité (par exemple par des horaires de correspondances optimisés)
- (8) Inciter et accompagner la mutualisation des moyens de transport

Défi Articuler mobilités et proximités pour structurer le territoire

AMBITION. Garantir la proximité par le maillage et la centralité au sein des bourgs

Les choix de localisation des services, commerces et équipements ont un impact fort sur les déplacements. Promouvoir la proximité c'est permettre de se rendre à pied ou à vélo à son activité sportive ou culturelle, chez un soignant ou dans un commerce. Cela suppose un maillage dense, source et résultat de notre organisation multipolaire, et des implantations en centres bourgs qui limitent des déplacements en voiture et une forte consommation d'espace tout en favorisant la vitalité par les échanges et animations.

Objectifs

- (3) Maintenir la densité du maillage des services et de commerces
- (19) Créer un réseau de services et de pôles de santé
- (21) Inciter les commerçants, artisans et producteurs à s'installer dans les cœurs de village
- (3) Conforter le maillage des équipements sportifs, de loisirs et culturels

Défi Articuler mobilités et proximités pour structurer le territoire

AMBITION. Organiser l'accessibilité pour renforcer l'équité

Rapprocher les services et commerces dans les bourgs de notre territoire est une démarche essentielle qui demande à être complétée par la prise en compte des difficultés particulières que peut avoir une partie des habitants pour accéder aux informations ou aux services, commerces et activités, même de proximité. Les commerces et services doivent aller au-devant d'eux par l'itinérance, la formation (numérique par exemple) et l'information. L'accessibilité ne pourra être garantie que si les particularismes ne sont pas effacés par une lecture majoritaire des pratiques.

Objectifs

- (18) Faciliter la présence des services et des commerces grâce à l'itinérance
- (8) Garantir l'accessibilité des services, commerces et équipements pour les publics âgés, en situation de handicap, isolés...
- (3) Animer la réflexion sur les conditions d'accessibilité adaptées aux habitudes de vie (horaires, tarifs...)
- (1) Informer les habitants sur leurs droits
- (2) Avoir des référents par commune comme premiers relais d'information et d'orientation vers les réseaux associatifs et les dispositifs publics

Défi Construire notre attractivité économique sur la valorisation des ressources locales

L'activité économique du territoire se caractérise par un réseau dense et diversifié de (très) petites entreprises, un faible taux de chômage et $\frac{3}{4}$ de sa superficie utilisé pour l'agriculture. Ces caractéristiques locales sont des forces pour être reconnu comme un territoire agricole et rural différenciant.

C'est en valorisant et s'appuyant sur nos ressources locales, de notre patrimoine touristique promu par nos habitants à nos productions agricoles à la base de filières d'excellence en passant par nos savoir-faire et nos coopérations que nous porterons l'attractivité économique de Mellois en Poitou.

Notre stratégie économique et touristique enrichira ce projet et notre territoire en articulant la question de l'emploi et de l'activité et en promouvant l'accueil d'entreprises générant des emplois locaux et une plus-value économique, sociale, écologique pour le territoire. Elle accompagnera également l'évolution de l'activité agricole en intégrant la question de la consommation alimentaire (ou bâtementaire) comme de l'évolution de notre cadre de vie dans un contexte de changement climatique pour mieux la préserver et la placer au cœur de notre identité rurale.

AMBITIONS

- **Soutenir notre tissu économique dans sa diversité**
- **Encourager des emplois et des formations orientées vers la plus-value économique, sociale, écologique pour le territoire**
- **Préserver une agriculture locale, nourricière, rémunératrice et saine qui participe à la souveraineté alimentaire**

Défi Construire notre attractivité économique sur la valorisation des ressources locales

AMBITION. Soutenir notre tissu économique dans sa diversité

Objectifs

- (11) Préserver un réseau dense de TPE / PME, marqué par une diversité d'activités économiques et touristiques et de types de structure
- (6) Structurer et valoriser les filières locales
- (7) Faciliter la transmission des entreprises locales
- (2) Créer des espaces collectifs (coworking) avec la fibre pour le télétravail
- (2) Garantir le fort ancrage territorial et rural de notre économie

Mellois en POITOU
— PROJET DE TERRITOIRE —

Objectifs

- 
- Mellois
— en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Défi Construire notre attractivité économique sur la valorisation des ressources locales

AMBITION. Une agriculture locale, nourricière, rémunératrice et saine qui participe à la souveraineté alimentaire

Objectifs

- (6) Pérenniser l'emploi agricole et le revaloriser auprès de la population
- (21) S'appuyer sur l'agriculture locale nourricière pour assurer la souveraineté alimentaire via le projet alimentaire et agricole territoriale
- (6) Consolider le lien fort entre production et consommation locales, promouvoir les circuits courts de proximité
- (16) S'approvisionner en produits alimentaires locaux pour les collectivités

Défi Construire notre attractivité économique sur la valorisation des ressources locales

Ce défi fait écho, alimente et s'enrichit de la stratégie économique et touristique de Mellois en Poitou. Etant donné son actualité et sa proximité (tant dans les premiers résultats que dans la méthode d'élaboration donnant place à de la concertation), les objectifs seront notamment poursuivis dans stratégie économique et touristique.

Stratégie d'attractivité économique et touristique adoptée en Conseil communautaire le 30 mars 2022 :

L'accueil des entreprises

Un territoire attractif grâce à un développement économique choisi ; une politique publique volontariste

Des ressources gérées et disponibles pour permettre l'implantation et le développement des entreprises

Un accueil de qualité, structuré, organisé pour accompagner les évolutions des entreprises

L'agriculture et l'alimentation

Le maintien d'une agriculture plurielle rémunératrice

La structuration d'un territoire nourricier

L'accompagnement d'une agriculture actrice des défis environnementaux

L'affirmation d'une identité territoriale

Ces 4 enjeux alimenteront le Projet Agricole et Alimentaire Territorial de Mellois en Poitou

Le tourisme

L'augmentation des retombées économiques sur tout le territoire

Un territoire riche de ses relations humaines : des habitants fiers de leur territoire

La recherche d'une plus grande efficacité : une « destination organisée »

Une économie touristique qui participe au maintien d'une économie locale et tend à rendre le territoire plus attractif

Défi Nourrir le lien social et assurer l'inclusion et la solidarité

Un territoire se définit par les personnes qui l'habitent, le vivent, l'animent. Ce défi met en jeu la capacité à être un territoire vivant et faire territoire sans laisser personne de côté.

Entretenir et encourager le lien social c'est œuvrer à améliorer la qualité de vie. C'est en favorisant ce qui nous relie dans l'acceptation des différences en tout genre que la vitalité de nos hameaux, villages et villes sera garantie.

La solidarité est un élément fondateur du vivre ensemble. Elle se traduit par des réseaux d'entraide comme par des accompagnements institutionnalisés à destination des habitants qui comptent le plus de difficultés, qu'elles soient temporaires ou plus durables. Agir pour chaque personne qui en a besoin, que ce soit pour accéder à des aides ou à un logement digne, passe également par le soutien et aux acteurs locaux qui y concourent au quotidien.

AMBITIONS :

- Placer le lien et la mixité au cœur des relations sociales locales
- Accompagner et être solidaires face aux difficultés
- Des logements pour répondre à tous les besoins

Défi Nourrir le lien social et assurer l'inclusion et la solidarité

AMBITION. Placer le lien et la mixité au cœur des relations sociales locales

Multiplier les lieux et moments d'échange, encourager les initiatives collectives, apprendre à faire ensemble : ces ambitions répondant au caractère coopératif du territoire rejoignent celle de créer et nourrir le lien entre les individus. Permettre aux habitants de se rejoindre dans l'espace public, créer des temps de rencontre sous le signe de la diversité et de la mixité (intergénérationnelle, inter-villageoise, ...), sont autant de manières de valoriser l'ouverture aux autres chère aux habitants et l'épanouissement de chacun.

Objectifs

- (5) Développer le lien entre petits villages
- (8) Sensibiliser dès le plus jeune âge à la diversité (culturelle, sociale, ethnique, physique...)
- **(17) Faciliter le (ré)investissement de l'espace public et le développement de communs (ex: jardins partagés, lieux de convivialité, vergers communaux publics, etc.)**
- (7) Favoriser et soutenir les initiatives collectives qui permettent la création de liens et de mixités
- (6) Favoriser, développer des programmes d'animation intergénérationnelle (de la petite enfance au grand âge) avec des lieux et des moments d'échanges récurrents

Défi Nourrir le lien social et assurer l'inclusion et la solidarité

AMBITION. Accompagner et être solidaires face aux difficultés

L'efficacité des dispositifs d'inclusion s'appuie sur leur répartition, leur accessibilité et leur coordination. Cela permet d'offrir un niveau d'accompagnement suffisant sur l'ensemble du territoire et pour chaque profil de public. A cet accompagnement qui peut s'ancrer dans le temps long s'ajoutent des manières plus ponctuelles et/ou moins institutionnalisées de faire preuve de solidarité et d'entraide : ces initiatives méritent également d'être soutenues.

Objectifs

- (8) Renforcer la politique d'accompagnement des publics fragiles
- (2) Favoriser l'information sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement en ciblant en priorité les personnes vulnérables
- (1) Créer des coordinations entre les institutions d'un même secteur (enfance, santé...) là où elles n'existent pas
- (6) Connaitre, soutenir et faire connaître les réseaux solidaires
- (10) Favoriser l'accès pour tous aux services sociaux par un maillage sur le territoire
- (1) Encourager l'entraide et la redistribution

Défi Nourrir le lien social et assurer l'inclusion et la solidarité

AMBITION. Des logements pour répondre à tous les besoins

L'offre de logement est inférieure à la demande sur le territoire. Les logements vacants sont nombreux aussi bien dans les bourgs que dans les villages. Le logement est un domaine stratégique : pour l'accueil et le bien-être des habitants, comme étape clé de l'insertion sociale, pour la sobriété énergétique du territoire.

Objectifs

- (2) Augmenter le nombre d'hébergements collectifs d'urgence et d'accueil adaptés aux personnes vulnérables pour mailler le territoire et renforcer les structures d'accueil existantes
- (7) Inciter les bailleurs sociaux à investir dans les zones rurales
- (8) Inciter les propriétaires à rénover leurs biens immobiliers vacants pour les mettre en location
- (11) Créer des maisons intergénérationnelles et garantir un habitat digne aux personnes âgées
- (18) Accroître l'offre de logements adaptés aux mobilités socio-professionnelles (stages, alternances, services civiques...)

Défi (A) Ménager le territoire et agir pour la transition écologique

Notre territoire rural est riche de sa diversité agricole, paysagère, écologique et patrimoniale. Il fournit également des milieux naturels et des ressources variées (foncier, eau, forêts) dont nous ne pouvons jouir de manière pérenne qu'en en garantissant la qualité et les conditions de leur renouvellement.

Nos politiques d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, notamment la déclinaison du SCOT, doivent nous permettre d'entretenir et cultiver ces richesses communes fragiles et indispensables au bon vivre caractéristique de notre territoire.

AMBITIONS

- Valoriser nos paysages, sites et patrimoines culturels et naturels, éléments constitutifs de notre cadre de vie rural
- Porter des politiques énergétique et de respect de la biodiversité exemplaires
- Garantir la performance énergétique de notre habitat

Défi (A) Ménager le territoire et agir pour la transition écologique

AMBITION. Valoriser nos paysages, sites et patrimoines culturels et naturels, éléments constitutifs de notre cadre de vie rural

Objectifs

- (6) Valoriser les haies comme symboles du paysage et des ressources pour la biodiversité
- (4) Identifier et valoriser les sites et patrimoines bâtis, culturels et naturels
- (5) Garantir la qualité du cadre de vie rural serein et sain qui caractérise notre territoire
- **(25) Conserver et valoriser notre paysage riche rural diversifié (haies, vallées, forêts, prairies, petit patrimoine...)**
- (8) Faire des centres-bourgs des espaces publics partagés, animés et accessibles

Défi (A) Ménager le territoire et agir pour la transition écologique

AMBITION. Porter des politiques énergétique et de respect de la biodiversité exemplaires

Objectifs :

- (8) Être un territoire exemplaire en matière énergétique, et notamment par des productions choisies
- (5) Intégrer le respect de la biodiversité dans les politiques publiques
- (0) Anticiper les perturbations climatiques pour garantir un environnement sain
- (5) Mettre en œuvre le Plan Climat Air et Energie Territorial
- (6) Préserver la qualité des ressources et des milieux naturels
- (5) Garantir le respect du milieu naturel et des paysages par l'activité agricole
- **(15) Garantir la qualité et la disponibilité de l'eau par sa gestion globale et concertée**

Défi (A) Ménager le territoire et agir pour la transition écologique

AMBITION. Garantir la performance énergétique de notre habitat

Objectifs

- (2) Garantir la performance énergétique de l'habitat et promouvoir les matériaux biosourcés
- **(15) Réhabiliter qualitativement le bâti ancien**
- (10) Fournir une offre de logements locatifs décents et accessibles qui réponde aux besoins de la population

Défi (A) Ménager le territoire et agir pour la transition écologique

Ce défi fait écho, alimente et s'enrichit d'autres projets menés par Mellois en Poitou. Etant donné leur actualité et leur proximité (tant dans les premiers résultats que dans la méthode d'élaboration donnant place à de la concertation), les objectifs seront notamment poursuivis dans ces autres projets :

- Plan Climat Air et Energie Territorial (PCAET)
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)
- Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)
- Plan Paysage
- Stratégie économique et touristique
- Mangeons Mellois
- Inventaire des zones humides et du maillage bocager
- Guide de l'éolien
- Guide du photovoltaïque
- Plateforme de rénovation énergétique

Défi Partager et transmettre une culture commune

Terre d'accueil, le Mellois est le fruit d'une histoire dense qui a donné une place particulière à l'éducation, à la culture et à l'action collective. Terre rurale, ses pratiques agricoles, ses paysages et son histoire sont à la fois un ressort et un effet de cette évolution.

Ce deuxième défi transversal est à la fois la clé de voute et l'aboutissement du projet : œuvrer collectivement au projet de territoire participera à consolider la culture commune et sa transmission pour une appropriation large.

Il s'appuie sur des marqueurs forts de notre identité rurale : des patrimoines riches et diversifiés et des acteurs toujours prompts à sensibiliser, transmettre et valoriser nos richesses locales, sources de fierté et marquées par la curiosité pour les autres cultures et le goût du partage.

AMBITIONS :

- **Sensibiliser, transmettre, valoriser : animations, communication et rôle du tissu associatif**
- **Des patrimoines protégés à partager.**
- **Fédérer autour de notre identité rurale**

Défi Partager et transmettre une culture commune

AMBITION. Sensibiliser, transmettre, valoriser : animations, communication et rôle du tissu associatif

Echo ou effet de l'esprit de coopération, ce sont les dynamiques collectives et désintéressées qui participent à l'identité du territoire et se traduisent notamment par une vivacité associative particulière et reconnaissable. Le tissu associatif est en effet particulièrement dense et actif en Mellois, notamment dans le domaine culturel et de l'éducation populaire. Il est essentiel pour le lien social et l'offre d'activités et d'animations sur le territoire autant que pour son rayonnement culturel.

Objectifs

- (4) Rendre visibles et accessibles les animations et les activités culturelles du territoire
- (12) Reconnaître et valoriser le rôle clé des associations dans la création de lien social, la formation des individus et la transmission de la culture locale
- (12) Accompagner les associations locales pour assurer leur pérennité
- (9) Favoriser l'engagement bénévole

Défi Partager et transmettre une culture commune

AMBITION. Des patrimoines protégés à partager.

Nos patrimoines constituent des richesses spécifiques au territoire qui le distinguent des autres territoires. Ils forment un bien commun fragile qui demande à être entretenu, c'est-à-dire protégé, mis en valeur, partagé et transmis.

Les patrimoines sont source d'attractivité pour leur découverte, recèlent des potentiels de développement par l'appui sur les savoir-faire et rassemblent autour de références partagées.

Objectifs

- (11) (Re)connaitre et préserver la richesse du patrimoine local dans toute sa diversité : naturel, paysager, bâti, culturel, historique, architectural, immatériel...
- (25) Affirmer la qualité des savoir-faire, des productions (agricoles, artisanales...) et des filières d'excellence qui marquent l'identité économique et professionnelle du territoire

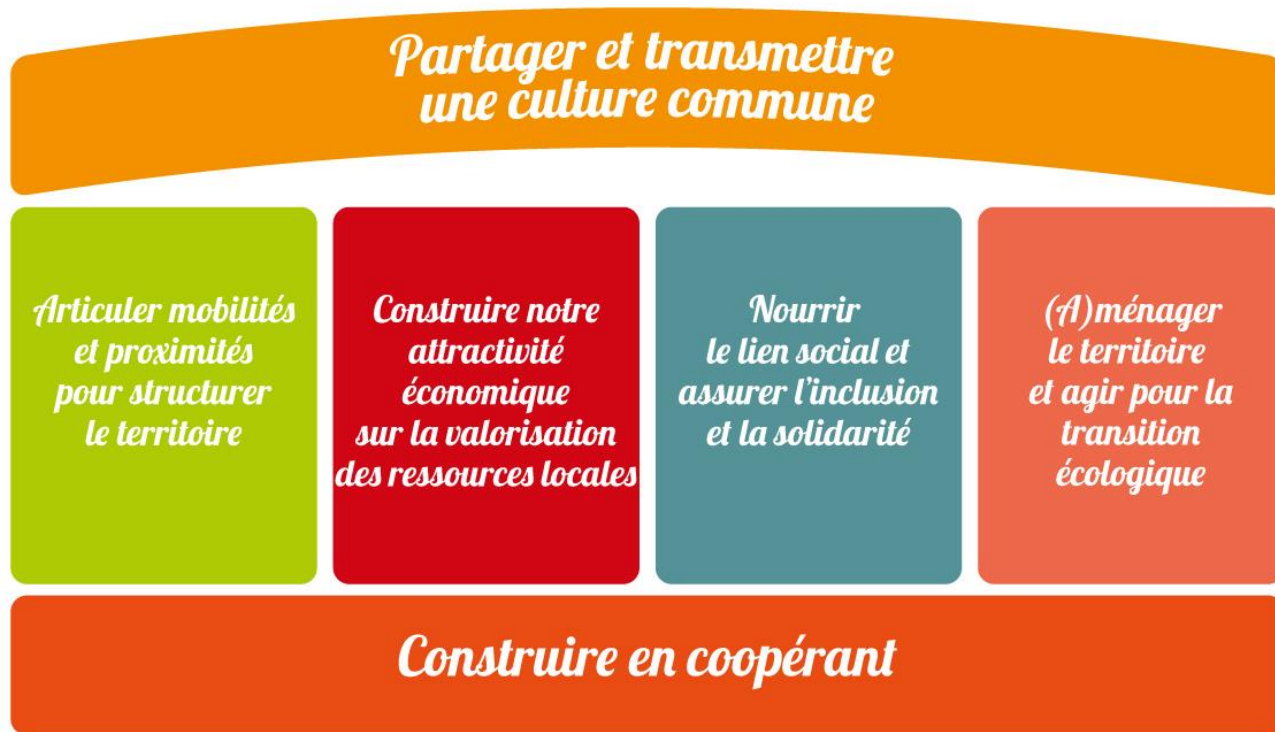
Défi Partager et transmettre une culture commune

AMBITION. Fédérer autour de notre identité rurale

Notre tissu associatif dynamique et nos patrimoines communs sont autant de ressources sur lesquels nous appuyer pour renforcer notre sentiment d'appartenance autour d'une culture commune et rendre nos habitants, dès leur plus jeune âge, fiers et ambassadeurs de leur territoire.

Objectifs

- (5) Proposer et soutenir plus d'animations et événements valorisant le territoire
- (14) Sensibiliser dès le plus jeune âge aux diverses valeurs des paysages et patrimoines mellois pour garantir leur entretien, leur protection, leur valorisation et leur transmission
- (8) Favoriser le sentiment d'appartenance à une identité commune comme moyen de cohésion
- **(20) Promouvoir le territoire et son identité à l'extérieur du territoire**



Vers l'acte 3 : une feuille de route balisée d'actions phares

Déc. 2019 - mars 2020

Juin - oct. 2021

Octobre 2021 - mars 2022

Mai 2022

Feuille de route
et actions phares

Saisine et adoption

Juin - octobre 2022

Nov. - janv. 2023

Prochaines étapes:

Juillet-octobre 2022 : élaboration du plan d'action

- Travail en interne dans les services
- Echanges avec les communes et partenaires

Novembre-décembre 2022 : saisine du conseil de développement

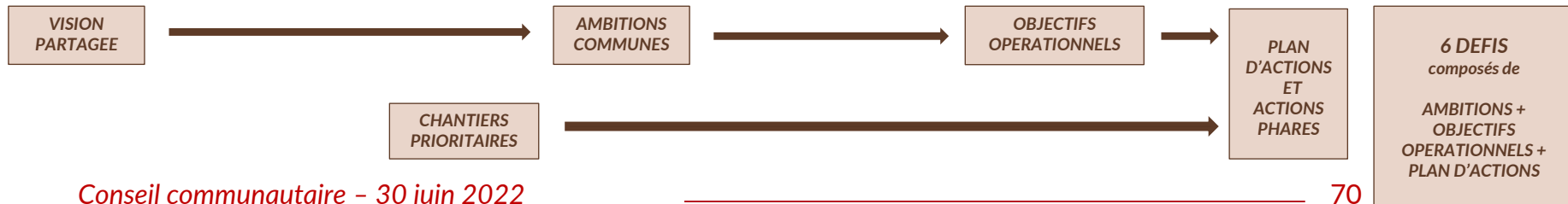
✓ Echanges avec les
services et partenaires
concernés

Délibération
finale Conseil
Communautaire
(janv. 23)

➤ Avis des communes
sur la stratégie

➤ Premier envoi au Conseil
de développement pour
appropriation

➤ Avis du Conseil de
développement (saisine
sur document final)



Projet de territoire et ingénierie territoriale

- Intervention de Madame Sarah KLINGLER

4. Stratégie du projet de territoire

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la stratégie du projet de territoire de Mellois en Poitou telle que présentée dans le document ci-annexé.

Conseil communautaire

AMENAGEMENT

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

1. Rappel du contexte et du calendrier
2. Rappel de la méthodologie
3. Présentation des 4 grandes ambitions déclinées en Objectifs de Qualité Paysagère
4. Les prochaines étapes

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

Ecosystème d'études autour du PLUi-H



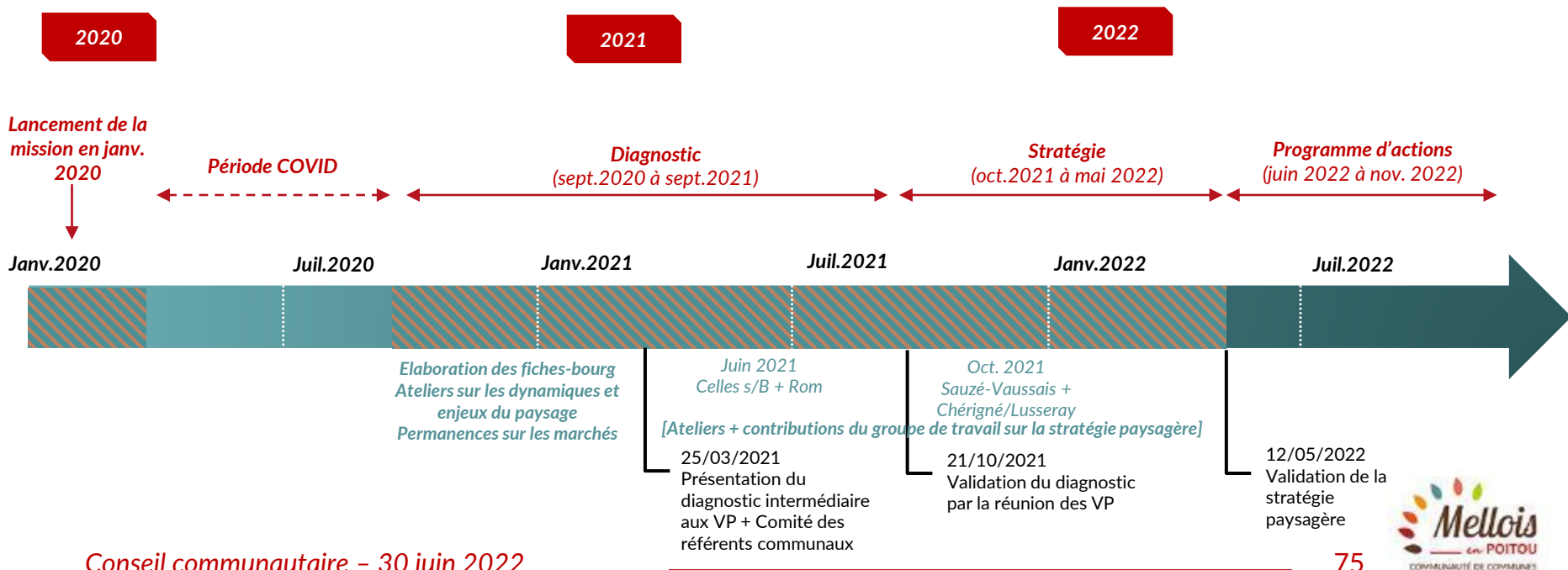
Projet de territoire

« Pour partager une ruralité attractive et solidaire, un territoire résilient, créatif et ambitieux »

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

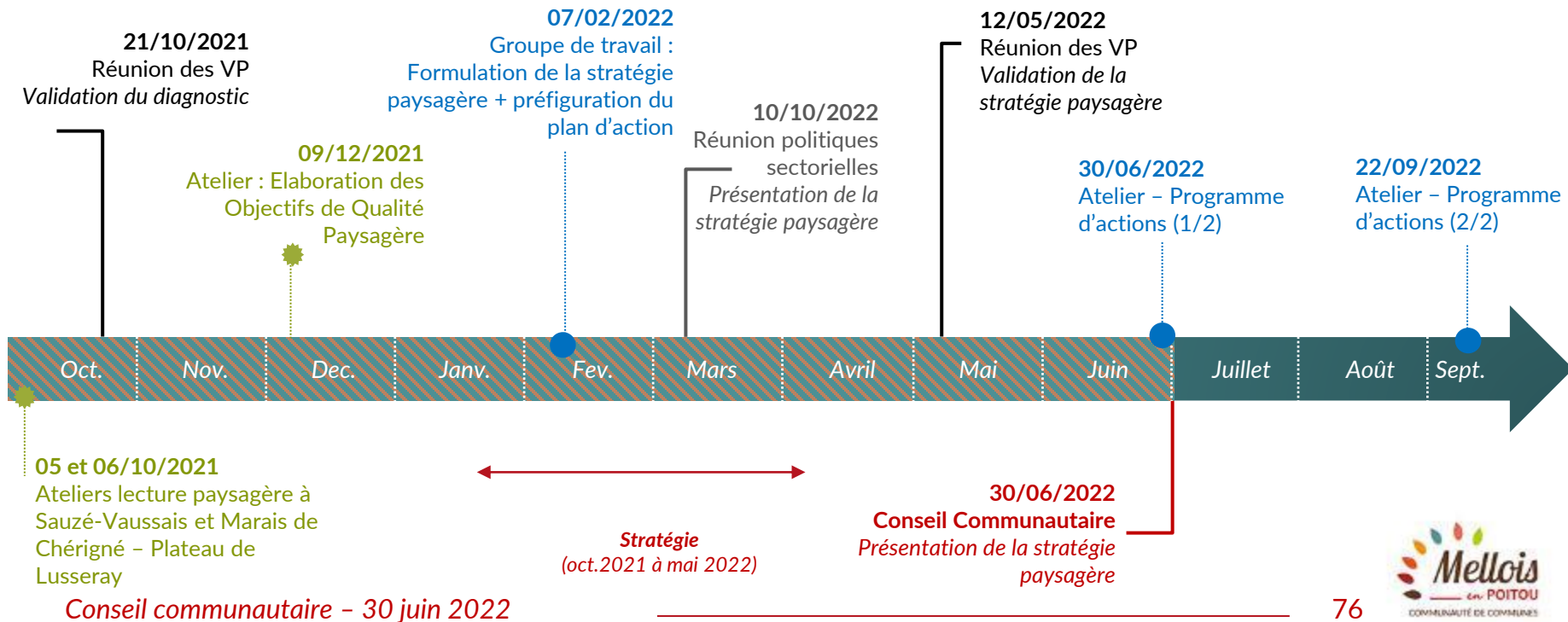
1. Calendrier de l'étude



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

1. Etapes de définition de la stratégie



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

2. Rappel de la méthodologie



Ateliers sur les marchés +
visites de bourg +
appropriation du territoire
(résidence du BE)



Etat des lieux

Ateliers sur les
transformations du
territoire



Dynamiques et enjeux

Emergence de 4 grandes AMBITIONS



Ateliers pour définir les
objectifs de qualité paysagère
déclinaison des 4 grandes
ambitions

Travaux du groupe de travail
« Plan de Paysage »
Formulation des objectifs et
hiérarchisation des actions à
mettre en œuvre prioritairement



Stratégie paysagère

13 Objectifs de Qualité Paysagère

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

3. Les 4 grandes ambitions du Plan de paysage

- ➔ Recentrer et améliorer le paysage des bourgs et des villages
- ➔ Cultiver la richesse des paysages agricoles et naturels
- ➔ Faire dialoguer les infrastructures et le paysage
- ➔ Partager la stratégie paysagère avec les acteurs locaux

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

Enjeu

Des bourgs et des espaces publics vivants et conviviaux

Ambition

Recentrer et améliorer le paysage des bourgs et des villages

Objectifs de Qualité Paysagère

Maintenir et développer les services et fonctions essentielles dans les bourgs et villages

Maintien des commerces

Animation des villages grâce à la pluralité de fonctions dans les cœur de bourg

Redonner vie aux espaces communs

Convivialité des espaces publics

Biodiversité et végétalisation

Relier les villages et hameaux du territoire par des mobilités plus douces

Lien, connexions inter-villages et mobilité douce au sein des bourgs

Préservation des chemins

Entretenir l'image accueillante des bourgs et villages du Mellois en Poitou

Requalification des entrées de bourg

Préservation et entretien du patrimoine bâti

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère



**Recentrer et améliorer le paysage
des bourgs et des villages**



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

Enjeu

Les spécificités des paysages agricoles mellois liées au bocage

Ambition

Cultiver la richesse des paysages agricoles et naturels

Objectifs de Qualité Paysagère

Faire de l'activité agricole le reflet d'une culture rurale et contemporaine du Mellois en Poitou

Poitou

Filière agricole structurée et qualitative

Activité d'élevage dans les zones humides

Accompagnement des agriculteurs dans l'adaptation des pratiques culturelles

Planter de nouvelles relations entre l'homme et l'arbre

Protection du patrimoine arboré (haies et arbres remarquables)

Lien aux forêts

Valorisation des paysages de prairies-bocage

Entretien des haies

L'eau, élément fondateur des paysages et ressource précieuse

Maintien de la qualité et de l'ouverture des paysages de fond de vallée

Valorisation de la richesse du patrimoine lié à l'eau

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère



Cultiver la richesse des paysages agricoles et naturels



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

Enjeu

Le développement du territoire et la réhabilitation du bâti dans le respect des caractéristiques locales



Ambition

Faire dialoguer les infrastructures avec le paysage



Objectifs de Qualité Paysagère

Développer les projets de production d'énergies renouvelables qui font sens à l'échelle locale

Stratégie de mix énergétique en considérant les impacts paysagers

Développement du photovoltaïque sur le bâti existant ou terrains artificialisés

Améliorer l'image du territoire par une politique exemplaire de sobriété et d'efficacité énergétique des équipements et infrastructures

Sobriété énergétique des bâtiments publics dans le respect de l'architecture locale

Intégration du bâti agricole

Soigner le paysage des infrastructures routières et favoriser des mobilités variées

Soin apporté aux paysages perçus depuis les axes principaux + mise en accessibilité et signalétique vers les sites moins connus

Réseau de voies vertes à valoriser

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère



Faire dialoguer les
infrastructures avec le paysage



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

Enjeu

Appropriation et valorisation du paysage Mellois comme levier d'attractivité

Ambition

Partager la stratégie paysagère avec les acteurs locaux



Objectifs de Qualité Paysagère

Agir pour la concrétisation et l'animation du plan de paysage, renforcer son porter à connaissance et favoriser son appropriation

↓
Suivi et animation du plan de paysage

↓
Sensibilisation, animation pour soutenir la prise de conscience de la qualité des paysages - Ambassadeurs

↓
Mise en réseau des acteurs locaux pour des actions convergentes

Partager la stratégie avec le grand public pour faciliter l'émergence d'actions locales et accompagner leur mise en œuvre

↓
Caractériser les publics à sensibiliser

↓
Animation autour du paysage « Semaine du paysage »

Mettre en place une stratégie de marketing touristique (labels, événements, signalétique) en lien avec les autres actions locales (PAH)

↓
Valorisation des portes d'entrée du territoire et points d'étape incontournables

↓
Estampillage d'actions remarquables

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère



Partager la stratégie paysagère
avec les acteurs locaux



Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou – Stratégie paysagère

4. Les prochaines étapes



→ Atelier du 30/06 – Elaboration des fiches action (1/2)

→ Atelier du 22/09 – Elaboration des fiches action (2/2)

10 actions dites « prioritaires » qui seront approfondies dans le programme d'action

1. Engager des actions en faveur de la réhabilitation du bâti dans les bourgs et villages en considérant les éléments architecturaux et paysagers qui fondent l'identité du territoire
2. Améliorer la convivialité des espaces publics (places, rues, etc.) en travaillant les aménagements paysagers dans les bourgs et villages
3. Accompagner les exploitations agricoles dans leur développement en conciliant viabilité économique, acceptabilité écologique et valorisation des paysages
4. Accompagner le maintien des activités d'élevage dans les zones humides
5. Protéger les zones humides des vallées du développement diffus du bâti
6. Protéger et valoriser le patrimoine végétal remarquable (tales, haies, arbres remarquables, bosquets,...) et engager un programme de plantation stratégique d'arbres et de haies
7. Poursuivre la définition d'une charte de développement maîtrisé des énergies renouvelables pour préserver les paysages ruraux identitaires
8. Renforcer le rôle structurant du réseau des «voies vertes» à l'échelle du Mellois en Poitou
9. Mettre en scène des portes d'entrée sur le territoire
10. Animer la gouvernance du Plan de Paysage en suivant et en évaluant la mise en œuvre du plan d'action

Conseil communautaire – 30 juin 2022

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

5. Plan de paysage de Mellois en Poitou - Stratégie paysagère

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE CONNAISSANCE** de la stratégie paysagère dans le cadre du plan de paysage de Mellois en Poitou.

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

6. Plan local d'urbanisme (PLU) de Fressines - Prescriptions des modalités de concertation de la modification simplifiée n° 2

Objectifs :

- La modification du règlement écrit de la zone UHi du PLU,
- La modification du règlement écrit de la zone AUe du PLU.

Procédure :

- Mise à la disposition du public pendant 1 mois dans les conditions lui permettant de formuler ses observations qui seront enregistrées et conservées :
 - le projet de modification simplifiée,
 - l'exposé des motifs,
 - le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées
- A l'issue de la mise à disposition, le bilan sera présenté au conseil communautaire, qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

6. PLU de Fressines - Prescriptions des modalités de concertation de la modification simplifiée n° 2

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER** les modalités de mise à disposition suivantes :
 - un dossier complet portant sur le projet de modification simplifiée sera consultable à la mairie de Fressines et au siège de la communauté de communes Mellois en Poitou aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du 1er au 30 septembre 2022,
 - un registre sera mis à disposition en mairie de Fressines et au siège de la communauté de communes Mellois en Poitou aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant la durée de la mise à disposition du public,
 - une publication d'un avis dans la presse locale 8 jours avant le début de la mise à disposition.

Conseil communautaire

ANIMATION DU TERRITOIRE

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

7. Signature de la convention de label Pays d'art et d'histoire 2022-2032

Mellois en Poitou labelisé depuis 2009

- Il est une reconnaissance pour le territoire.
Il est attribué pour la diversité, la qualité du patrimoine et de sa valorisation
- Il permet d'avoir une équipe pour valoriser :
 - l'ensemble des communes d'un territoire
 - le patrimoine de toute période du néolithique à aujourd'hui
 - de toute nature : du bâti, des savoirs-faires, le paysage, les contes et légendes...



Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

7. Signature de la convention de label Pays d'art et d'histoire 2022-2032

Pour rappel, les objectifs retenus pour 2022-2032 sont :

Le Label Pays d'art et d'histoire doit révéler l'identité du territoire en :

- Valorisant les richesses patrimoniales matérielles et immatérielles,
- Œuvrant pour la démocratisation culturelle, notamment en modernisant les outils d'information et de médiation pour mieux intégrer la problématique de l'accessibilité,
- Donnant une dimension citoyenne et participative au label,
- Contribuant au développement de l'attractivité du territoire,
- Renforçant le lien avec les communes.

Conseil Communautaire du 30 juin 2022

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

7. Signature de la convention de label Pays d'art et d'histoire 2022-2032



Monsieur le Président,

Au cours de sa séance du 7 décembre 2021, la commission régionale du patrimoine et de l'architecture a examiné, après vous avoir entendu, la demande de renouvellement du label « Pays d'art et d'histoire » de la communauté de communes Mellois-en-Poitou (Deux-Sèvres).

La commission félicite et souligne la qualité du dossier et donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents assorti des recommandations suivantes :

- Mettre en place le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) ;
- Recruter du personnel dédié au label VPAH et au CIAP ;
- Développer la visibilité du label VPAH.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous annoncer que la communauté de communes Mellois-en-Poitou pourra bénéficier du label « Pays d'art et d'histoire ». La Direction régionale des affaires culturelles est à votre disposition pour préparer la convention décennale de labellisation pour la période 2022 – 2032.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice régionale des affaires culturelles
Nouvelle-Aquitaine



Maylis DESCAZEUX

Monsieur Fabrice MICHELET

Président de la Communauté de communes Mellois en Poitou
2 place de Strasbourg
79500 MELLE

Conseil Communautaire du 30 juin 2022

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

7. Signature de la convention de label Pays d'art et d'histoire 2022-2032

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le Président à signer la convention décennale de labellisation 2022-2032, indiquant les modalités d'exécution du label Pays d'art et d'histoire.

Conseil communautaire

FINANCES

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

8. Décision modificative n°2 – Budget principal

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011/6228 - Rémunérations diverses	54 000,00 €	73/7362 - Taxe de séjour	31 700,00 €
012/64111 - Rémunération titulaires	27 517,00 €	74/7478 - Participations autres organismes	50 300,00 €
65/65888 - Autres charges	- 64 904,00 €	74/7488 - Autres attributions	16 216,00 €
66-66112 - ICNE	63 282,00 €	75/752 - Revenus des immeubles	63 282,00 €
67/678 - Autres charges exceptionnelles	81 603,00 €		
Total	161 498,00 €	Total	161 498,00 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

8. Décision modificative n°2 – Budget principal

Section d'investissement	
Recettes	
10/10222/71/17021- FCTVA	1 000 570,00 €
16/1641/71 - Emprunts	- 1 000 570,00 €
Total	- €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

8. Décision modificative n°2 – Budget principal

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la décision modificative n°2 du budget principal.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

9. Décision modificative n°1 – Budget annexe patrimoine économique

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011/615228 - Entretien autres bâtiments	5 000,00 €	70/70323 - Redevance occupation	4 500,00 €
67/6743 - Remises gracieuses	7 400,00 €	75/7588 - Charges locatives	7 900,00 €
Total	12 400,00 €	Total	12 400,00 €

9. Décision modificative n°1 – Budget annexe patrimoine économique

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la décision modificative n°1 du budget annexe patrimoine économique.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

10. Décision modificative n°1 – Budget annexe réseau de chaleur

Section de fonctionnement	
Dépenses	
011 / 61523 - Réparations des réseaux	45 000,00 €
65 / 658 - Autres charges	- 45 000,00 €
Total	- €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

10. Décision modificative n°1 – Budget annexe réseau de chaleur

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la décision modificative n°1 du budget annexe réseau de chaleur.

11. Logements - Non-restitutions de cautions

Contexte :

- Cautions non restituées après le départ de locataires

Des écritures comptables supplémentaires seront réalisées :

- Location 3 rue du Puits, 79190 Mairé L'Evescault : La caution était de 395,32 €. La somme de 173.42 € servira à couvrir les impayés en cours. Un titre de 221,90 € sera émis au compte 7788
- Location 2 rue de Saint Cybard, 79110 Aubigné : La caution était de 360,00 €. Un titre de 360,00 € sera émis au compte 7788.
- Location 21 grand rue, 79110 Loubillé : La caution était de 341,73 €. Un titre de 341,73 € sera émis au compte 7788.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

11. Logements - Non-restitutions de cautions

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les non-restitutions des cautions telles que présentées.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

12. Rectifications comptables - Budgets annexes zones d'activités et patrimoine économique

Budget 15001 : Budget annexe zones d'activités			
DEBIT		CREDIT	
192	374 182,27 €	193	259.15 €
1068	198 826,36 €	3555	586 294,16 €
181	13 544,68 €		
TOTAL	586 553,31 €	TOTAL	586 553,31 €
Budget 15002 : Budget annexe patrimoine économique			
DEBIT		CREDIT	
193	586 553,31 €	192	374 182,27 €
		1068	198 826,36 €
		181	13 544,68 €
TOTAL	586 553,31 €	TOTAL	586 553,31 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

12. Rectifications comptables - Budgets annexes zones d'activités et patrimoine économique

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le comptable public à régulariser les schémas d'écritures présentés ci-dessus.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

13. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget principal

PROGRAMME	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP
				Antérieurs	2021	2022
17021 - Gendarmerie Melle/Parvis Espace Enfance	2017	DEPENSES	7 726 850,42 €	1 444 087,43 €	4 010 773,35 €	2 271 989,64 €
	2017	RECETTES	2 039 900,82 €	90 000,00 €	597 999,00 €	1 351 901,82 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

13. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget principal

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** le montant total de l'autorisation de programme ainsi que le montant des crédits de paiement en recettes tels que présentés.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

14. Financement de la construction de la gendarmerie de Melle - Réalisation d'un contrat de prêt logement de fonction et d'un contrat de prêt secteur public local auprès de la Caisse des dépôts et consignations

Pour le financement de la partie « logements de fonction »

Ligne du Prêt :	PLF
Montant :	4 016 538 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt	30 ans
Périodicité des échéances	Annuelle
Index	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 1% Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Typologie Gissler	1A
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision	Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité de l'échéance	0 %

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

14. Financement de la construction de la gendarmerie de Melle - Réalisation d'un contrat de prêt logement de fonction et d'un contrat de prêt secteur public local auprès de la Caisse des dépôts et consignations

Pour le financement de la partie « gendarmerie »

Ligne du Prêt :	SPL
Montant :	1 181 013 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt	30 ans
Périodicité des échéances	Annuelle
Index	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 1,05 % Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Typologie Gissler	1A
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision	Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité de l'échéance	0 %

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

14. Financement de la construction de la gendarmerie de Melle - Réalisation d'un contrat de prêt logement de fonction et d'un contrat de prêt secteur public local auprès de la Caisse des dépôts et consignations

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le Président à signer les contrats de prêts relatifs à la gendarmerie de Melle tels que modifiés ci-dessus,
- **RAPPORTER** la délibération N° C25-02-2021-24 du conseil communautaire du 25/02/2021 relative à la souscription d'un emprunt pour la gendarmerie de Melle.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

15. Durées d'amortissement sur le budget annexe assainissement collectif

Contexte :

- Acquisition de nouvelles immobilisations dont les conditions d'amortissement n'ont pas été prévues

21355	Installations générales agencements et aménagements des const (bâtiments administratifs)	25	28135
-------	--	----	-------

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

15. Durées d'amortissement sur le budget annexe assainissement collectif

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les durées d'amortissement selon le tableau ci-dessus.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Information – Pacte financier et fiscal

Conférences des maires 12/05/2022 :

- Quelle suite à donner à la partie « Résolution de l'histoire » du pacte financier et fiscal?
 - **Proposition 1** : rééquilibrage fiscal de 800 K€ de baisse des AC du mellois et d'une baisse des impôts CCMP
 - **Proposition 2** : restitution de la compétence scolaire, déduction faite de 800 K€ sur les AC du mellois et création d'un service commun scolaire CCMP pour les communes qui le souhaitent

Réunion avec la mairie de Melle du 20 juin 2022

Prochaine étape : réunion avec les maires du mellois le 4 juillet 2022

Conseil communautaire

EDUCATION – POLITIQUE SCOLAIRE

Education – Politique scolaire

- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

16. Convention de délégation des transports scolaires avec la région Nouvelle-Aquitaine – Avenant n°4

Modifications apportées :

- Renouvellement par tacite reconduction, jusqu'au dernier jour de l'année scolaire 2024-2025 selon le calendrier établi par l'Education Nationale ;
- Accompagnement des élèves de maternelles obligatoire au plus tard en septembre 2025, pour tous les véhicules de 9 places ;
- Dans le cas de partage de l'accompagnement entre plusieurs collectivités ou structures sur un circuit, la subvention pour le financement des accompagnateurs sera versée au prorata du nombre de trajet annuel entre chaque employeur, soit le trajet aller/retour.

Education – Politique scolaire

- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

16. Convention de délégation des transports scolaires avec la région Nouvelle-Aquitaine – Avenant n°4

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'avenant n°4 à la convention de délégation des transports scolaires avec la région Nouvelle-Aquitaine portant modifications sur la reconduction de la convention, l'obligation d'accompagnement des élèves de maternelles pour tous les véhicules de 9 places au plus tard à compter de septembre 2025 et le financement des accompagnateurs dans le cas de transport partagé avec une autre collectivité ou structure,
- **AUTORISER** le président à signer l'avenant n°4 à la convention de délégation des transports scolaires avec la région Nouvelle Aquitaine, tel qu'annexé.

Conseil communautaire

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

17. Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets 2021

Activités des services 2021

- Généralisation de la Redevance Spéciale

- A partir du 1^{er} juillet 2021,
- Pour les gros producteurs produisant plus de 1320 litres d'OM par semaine.

- La prévention des déchets

- Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
 - 1^{er} semestre concertation et rédaction du plan d'actions,
 - Adoption au 1^{er} juillet 2021 et début de la mise en œuvre.

- La mise en place du nouveau mode de collecte

- Sur le secteur du Lezayen, du Chef-Boutonnais et du Sauzéen,
- Intensification de la communication avec notamment 615 foyers sensibilisés en porte à porte.

- La mise aux normes des déchèteries

- Signalétique sur les sites de Brioux sur Boutonne, Sauzé-Vaussais et Chef-Boutonne,
- Commande des travaux de réalisation de garde-corps sur les sites de Celles sur Belle et Mougou.

Enjeux de la politique déchets

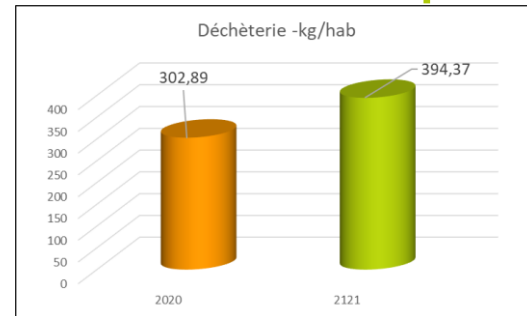
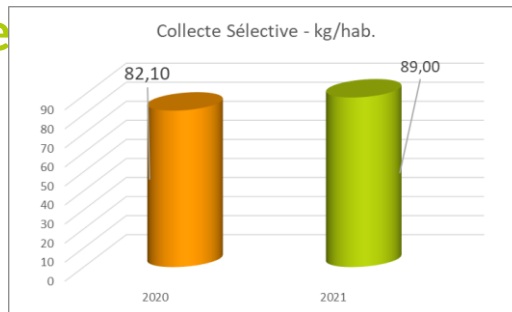
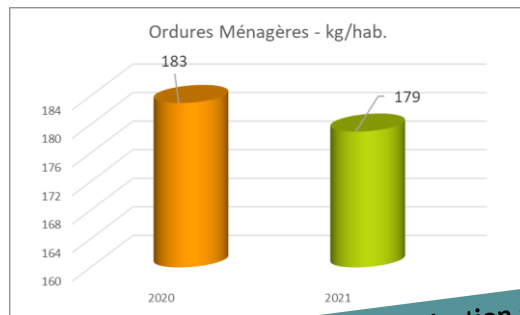
- L'enjeu réglementaire
- La maîtrise des coûts
- La prévention des déchets
- Le recyclage et la valorisation

Prévention et gestion des déchets

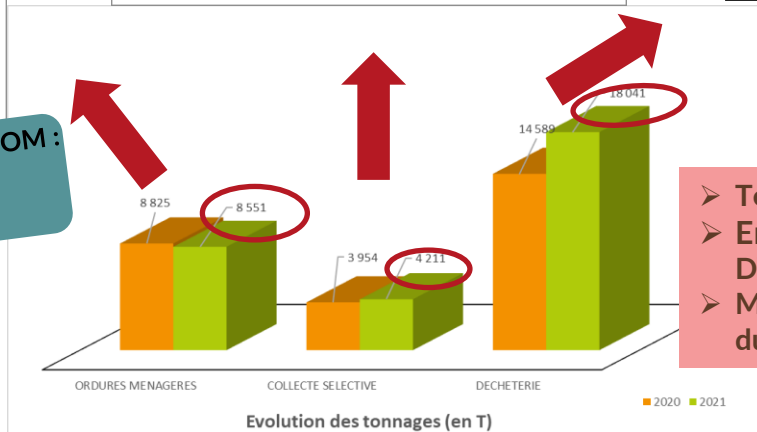
- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

17. Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets

Tonnages 2021



Référentiel national SINOE 2019- Production OM :
- France : 255 kg/hab.
- Nouvelle aquitaine : 240 kg/hab.



- Tendances nationales sur les flux identiques
- Enjeu majeur : faire baisser les tonnages de DV entrant en déchèterie
- Marges de manœuvre sur les OM au niveau du tri et des fermentescibles

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

2. Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets 2021

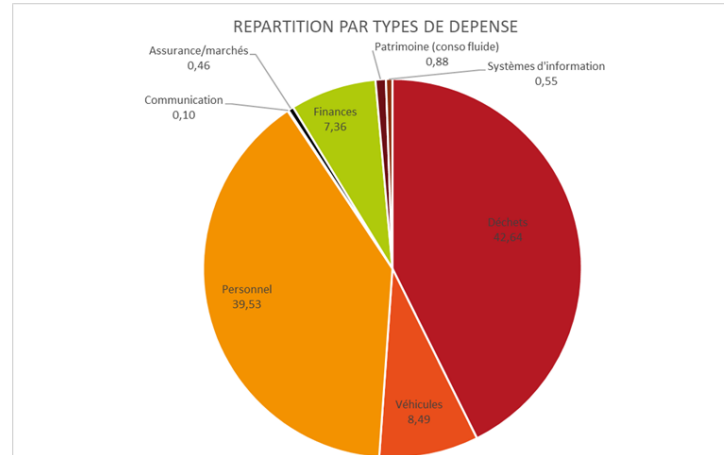
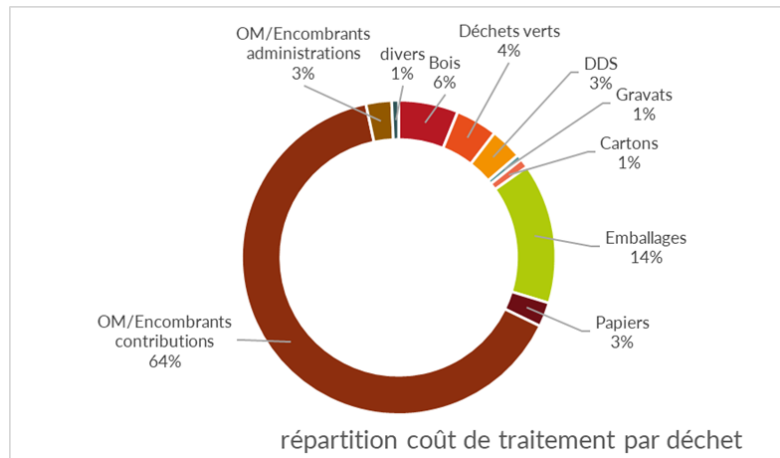
Budget 2021

TEOM

Sans résultat de fonctionnement reporté

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Résultat (en €)
Fonctionnement	6 140 525,25	5 994 052,41	-146 472,86
Investissement	977 643,91	807 648,18	- 169 995,73

⇒ La participation SMITED représente 27,5% des dépenses en fonctionnement (26,4% en 2018).



Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

17. Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets 2021

Coûts 2021

	Coût 2021 (en €/hab)	Rappel coût 2020
Ordures Ménagères	59,73	53,02
Collecte sélective	15,24	12,61
Déchèterie	27,10	25,88
Administration générale et divers	26,16	22,66
TOTAL	128,3	114,17

Référentiel national ADEME (compta coût)

Coût aidé (HT)* :

- CCMP 2021/ hab. : 85,06€
- CCMP 2020 / hab. : 88,7€

→ Moyenne France rurale 2020 /hab. : 81€

* Coût aidé : ensemble des charges – les produits industriels (vente de matériaux...) – soutiens éco-organismes – aides publiques

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

17. Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets 2021

Prospectives et évolution

PROJETS

- Poursuite du déploiement du nouveau mode de collecte,
- Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés,
- Poursuite de la mise aux normes des déchèteries,
- Construction d'une nouvelle déchèterie à Lezay
- Construction d'une base vie,
- Construction d'une unité de Tri Valorisation Matière et Énergie (TVME) par le SMITED
- Construction du centre de tri UNITRI.

PROSPECTIVES

- Mise en œuvre d'études sur la collecte des biodéchets à la source, la construction d'une ressourcerie, l'harmonisation de certaines collectes (cartons, écoles),
- Gestion des déchets verts et des gravats sur le territoire afin de trouver des pistes d'économies et augmenter la durée de vie de nos installations (ISDI notamment),
- Réflexion sur la redevance spéciale dont les modalités pourraient être revues pour permettre de répondre plus rapidement aux enjeux de prévention,
- Compétences et filières déchets à mutualiser à l'échelle du département et au-delà,
- Nouvel organigramme cible de la DPGD.

Enjeux de la politique déchets

- L'enjeu réglementaire
- La maîtrise des coûts
- La prévention des déchets
- Le recyclage et la valorisation

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRE

17. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2021

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE ACTE** du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Conseil communautaire

SOLIDARITES

18. Appels à projets aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

Contexte :

- Dégradation de l'ensemble des installations de l'actuelle aire d'accueil des gens du voyage,
- Sédentarisation de familles a minima sur la période scolaire.

Deux appels à projet lancés par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement :

- Permettent de prétendre à des financements à hauteur de 70%, avec des plafonds d'aide fixés par le nombre de places de caravane.

Solidarités

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

18. Appels à projets aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

Réhabilitation de l'aire d'accueil :

DEPENSES		RECETTES		
Postes de dépenses	Montant HT			
Travaux	85 000,00 €	Etat - AAP Réhabilitation permanente des aires d'accueil des gens du voyage - Plan de relance	51 223 €	60%
		Etat - DETR	16 777 €	20%
		Autofinancement	17 000,00	20%
TOTAL	85 000,00 €	TOTAL	85 000,00 €	100%

Solidarités

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

18. Appels à projets aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

Plan de financement terrains familiaux :

DEPENSES		RECETTES		
Postes de dépenses	Montant HT			
Travaux	150 000,00 €	Etat - AAP Création de terrains familiaux locatifs - Plan de relance	105 000 €	70%
		Autofinancement	45 000 €	30%
TOTAL	150 000,00 €	TOTAL	150 000,00 €	100%

Solidarités

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

18. Appels à projets aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

Le conseil communautaire est invité à :

- **AFFIRMER** l'intérêt des deux projets suivants pour la communauté de communes :
 - Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage,
 - Création de deux terrains familiaux locatifs ;
- **VALIDER** le dépôt de dossier sur les deux appels à projets visés ci-dessus ;
- **VALIDER** les plans de financements ci-joints.

Conseil communautaire

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

19. Mise en place du télétravail à compter du 1er septembre 2022

LES AMBITIONS

- La QVT (amélioration des conditions de travail, améliorer l'articulation des temps, gain sur le temps de transport)
- Enjeux de performance (baisse de l'absentéisme, augmentation de la productivité, concentration, levier managérial)
- Une meilleure organisation du travail
- Attractivité de la collectivité
- Projet en faveur du développement durable
- Outils d'aménagement du territoire

19. Mise en place du télétravail à compter du 1er septembre 2022

UNE PHASE PRELABLE D'EXPERIMENTATION

- 6 mois
- 3 directions expérimentatrices :
 - DPGD
 - Éducation
 - Aménagement
- 27 agents

19. Mise en place du télétravail à compter du 1er septembre 2022

Les aspects positifs

- Efficacité, concentration, optimisation
- Réduction des déplacements domicile-travail
- Réduction de la fatigue
- Source de motivation
- Un levier d'attractivité
- Articulation vie pro/vie perso
- Pas de déport de charge sur les autres collègues
- L'autonomie
- Diminution de la charge mentale : organisation du travail avec des temps sériés

19. Mise en place du télétravail à compter du 1er septembre 2022

Les points de vigilance

- La déconnexion : variable selon les personnes
- Difficulté à maintenir les jours fléchés
- Anticipation des impressions de documents
- Limite les échanges informels
- Réduit la convivialité
- Prévention TMS (pas de recul)
- Travailleur isolé

19. Mise en place du télétravail à compter du 1er septembre 2022

Les propositions

- Généralisation à l'ensemble des directions
- 2 jours hebdo max ou un forfait de 80 jours annuels
- Ne pas imposer une gestion fixe des jours de télétravail
- Matériel dédié par agent (1 PC/pers)
- Outils d'appel sur PC nécessaires (soft phone)
- Télétravail en dehors du domicile (résidence secondaire, tiers lieux)

19. Mise en place du télétravail à compter du 1er septembre 2022

Les propositions

- Ne pas limiter le télétravail à la gestion d'activités de projet ou de fond
- Besoin de formations sur le management à distance et pour les télétravailleurs
- Permettre des réunions mixtes (hors instances communautaires), présentiel et distanciel, y compris hors télétravail

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

19. Mise en place du télétravail à compter du 1er septembre 2022

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** la mise en place du télétravail à compter du 1er septembre 2022,
- **APPROUVER** la charte du télétravail ci-annexée.

20. Modification du tableau des emplois permanents

Réorganisation service PEEJ

Objectifs :

Dé-précarisation,
consolidation,
attractivité des postes

Harmonisation des
temps de travail

Consolider les postes
financés pour éviter la
perte de recettes

Arrêt des doubles et ou
triples missions sur
certains agents et
encadrant ACM; travail
avec le service scolaires

Consolidation de la
coordination 3/12 ans
et 12/25 ans

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

20. Modification du tableau des emplois permanents

Réorganisation service PEEJ

Modifications :

- Augmentation du temps de travail à 1 ETP pour les directeurs des ACM Brioux, Sauzé-Vausais et Chef-boutonne et arrêt des missions scolaires :
 - Création d'un poste d'adjoint à 0,56ETP et 0,46ETP animation (agent basculé au scolaire)
- Augmentation à 1 ETP animation pour l'espace jeune de Brioux et Lezay
- Modifications missions animatrice ACM Brioux, et arrêt des missions Espace ados basculées à l'ACM 3/12 ans
- Augmentation de la coordination 3/12 à 0,80ETP et 1ETP pour la coordination 12/25 ans
- Création d'un poste de directrice Adjointe EJE à la Halte garderie et LAEP de Sauzé-Vausais et Chef-boutonne

20. Modification du tableau des emplois permanents

Réorganisation service PEEJ

Financement :

Marges de manœuvre
dégagées 2022 :

47 000 €

Marges de manœuvre
dégagées 2023:

97 600 €

Coût estimé 2022 de la
réorganisation : 31 700 €

Coût estimé 2023 de la
réorganisation : 95 200 €

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

20. Modification du tableau des emplois permanents

Poste – Direction	Grade – Catégorie	Temps de travail	Date d'effet
Créations de poste en lien avec la décision modificative de crédits			
Éducateur(trice) de jeunes enfants <i>Direction de l'éducation</i>	Éducateur territorial de jeunes enfants Catégorie A	1 ETP	01/09/2022
Animateur(trice) – Espace jeunes de Lezay <i>Direction de l'éducation</i>	Adjoint d'animation territorial Catégorie C	1 ETP	01/09/2022
Animateur(trice) – Espace jeunes de Brioux Sur Boutonne <i>Direction de l'éducation</i>	Adjoint d'animation territorial Catégorie C	1 ETP	01/09/2022
Directeur adjoint ACM – Secteur de Chef-Boutonne <i>Direction de l'éducation</i>	Adjoint d'animation territorial Catégorie C	0,56 ETP	01/09/2022
Animateur ACM – Secteur de Sauzé-Vaussais <i>Direction de l'éducation</i>	Adjoint d'animation territorial Catégorie C	0,46 ETP	01/09/2022

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

20. Modification du tableau des emplois permanents

Augmentation de temps de travail en lien avec la décision modificative de crédits			
Directeur(trice) ACM – secteur de Brioux sur Boutonne <i>Direction de l'éducation</i>	Adjoint d'animation territorial Catégorie C	1 ETP (ancien temps de travail : 0,89 ETP)	01/09/2022
Directeur(trice) ACM – secteur de Sauzé-Vaussais <i>Direction de l'éducation</i>	Adjoint d'animation territorial Catégorie C	1 ETP (ancien temps de travail : 0,60 ETP)	01/09/2022
Directeur(trice) ACM – secteur de Chef-Boutonne <i>Direction de l'éducation</i>	Adjoint d'animation territorial Catégorie C	1 ETP (ancien temps de travail : 0,71 ETP)	01/09/2022

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

20. Modification du tableau des emplois permanents

Création de poste suite à réussite au concours			
Chargé(e) de communication <i>Direction de la communication externe</i>	Rédacteur territorial Catégorie B	1 ETP	01/09/2022
Transformations de poste suite à recrutement			
Chauffeur/Ripeur <i>Direction prévention et gestion des déchets</i>	Adjoint technique principal 1ère classe (ancien grade : adjoint technique territorial) Catégorie C	1 ETP	01/07/2022
Chargé(e) de conduite d'opération réseau assainissement et VRD <i>Direction des services techniques</i>	Technicien territorial principal 2ème classe (ancien grade : technicien territorial) Catégorie B	1 ETP	01/08/2022

Ressources humaines et communication interne

- *Intervention de Madame Sylvie COUSIN*

20. Modification du tableau des emplois permanents

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la modification de l'effectif des emplois permanents à temps complet et non complet dont les postes sont prévus au budget de l'exercice 2022, conformément au présent tableau.

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

20. Modification du tableau des emplois permanents

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil Communautaire du 30/06/2022	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 30/06/2022
	Filière administrative	88	110	1	0	111
Cat A	Administrateur hors classe (DGS)	0	1			1
	Administrateur	1	0			0
	Directeur territorial	1	1			1
	Attaché hors classe (Dgas)	1	0			0
	Attaché principal (DGAS)	0	1			1
	Attaché principal	2	2			2
	Attaché territorial	13	22			22
Cat B	Rédacteur principal 1ère cl	3	2			2
	Rédacteur principal 2ème cl	5	3			3
	Rédacteur territorial	5	10	1		11
Cat C	Adjoint administratif principal 1ère cl	7	12			12
	Adjoint administratif principal 2ème cl	23	19			19
	Adjoint administratif	27	37			37
	Filière animation	68	70	4	0	74
Cat B	Animateur principal 1ère cl	2	2			2
	Animateur principal 2ème cl	0	0			0
	Animateur territorial	3	7			7
Cat C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	1	2			2
	Adjoint d'animation principal 2ème cl	9	11			11
	Adjoint d'animation	53	48	4		52

Conseil communautaire - 30 juin 2022

146

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

20. Modification du tableau des emplois permanents

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil Communautaire du 30/06/2022	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 30/06/2022
	Filière culturelle	2	3	0	0	3
Cat A	Attaché de Conservation du Patrimoine	1	1			1
Cat B	Assistant de conservation du patrimoine	0	1			1
Cat C	Adjoint Territorial du Patrimoine principal 2ème classe	1	1			1
	Filière sociale	42	40	1	0	41
Cat A	EJE classe exceptionnelle	0	0			0
		0	0			0
	Educateur de jeunes enfants	5	5	1		6
Cat C	ATSEM principal 1ère cl	22	22			22
	ATSEM principal 2ème cl	9	7			7
	Agent social principal 1ère cl	1	2			2
	Agent social principal 2ème cl	4	3			3
	Agent social	1	1			1
	Filière médico-sociale	2	3	0	0	3
	Puéricultrice hors classe	0	1			1
	Puéricultrice classe supérieur	0	0			0
	Puéricultrice classe normale	0	0			0
Cat C	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	1			1
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1	1			1

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

20. Modification du tableau des emplois permanents

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil Communautaire du 30/06/2022	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 30/06/2022
	Filière sportive	2	3	0	0	3
Cat B	Educateur des APS principal 1ère cl	1	1			1
	Educateur des APS principal 2ème cl	0	0			0
	Educateur des APS	1	2			2
	Filière technique	215	228	2	2	228
Cat A	Ingénieur principal (DGA)	1	1			1
	Ingénieur principal	1	4			4
	Ingénieur territorial	6	4			4
Cat B	Technicien principal 1ère cl	2	2			2
	Technicien principal 2ème cl	2	3	1		4
	Technicien territorial	1	2		1	1
Cat C	Agent de maîtrise principal	3	3			3
	Agent de maîtrise	6	10			10
	Adjoint technique principal 1ère cl	28	34	1		35
	Adjoint technique principal 2ème cl	55	53			53
	Adjoint technique	110	112		1	111
	Total emplois permanents	419	457	8	2	463
	Autres postes					
	Emplois de droit privé	4	8			8
	Emplois fonctionnels	3	3			3
	Contrats de projets	5	11			11

Conseil communautaire - 30 juin 2022

148

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

21. Modification du tableau des emplois - Création de postes non permanents d'août 2021 à avril 2022 (accroissement temporaire ou saisonnier d'activité)

Fondement du recrutement	Directions	Nombre de contrats	Durée du contrat
Accroissement temporaire d'activité (ATA- Article L.332-23 1° du code général de la fonction publique	Affaires juridiques	1	Contrats de durée variable établis entre le 1er août 2021 au le 30 avril 2022 (cf.annexe)
	Animation du territoire	3	
	Animation sportive	2	
	Attractivité économique et touristique	1	
	Contrat local de santé	7	
	Éducation	176	
	Finances	3	

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

21. Modification du tableau des emplois - Création de postes non permanents d'août 2021 à avril 2022 (accroissement temporaire ou saisonnier d'activité)

Fondement du recrutement	Directions	Nombre de contrats	Durée du contrat
Accroissement temporaire d'activité (ATA- Article L.332-23 1° du code général de la fonction publique	Prévention et gestion des déchets	15	Contrats de durée variable établis entre le 1er août 2021 au le 30 avril 2022 (cf.annexe)
	RH et communication interne	13	
	Services techniques	3	
	Systèmes d'information	1	
Accroissement saisonnier d'activité – Article L.332-23 2° du code général de la fonction publique	Animation sportive	1	Contrats de durée variable établis entre le 1er août 2021 au le 30 avril 2022 (cf.annexe)
	Education	4	
TOTAL		230	

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

21. Modification du tableau des emplois - Création de postes non permanents d'août 2021 à avril 2022 (accroissement temporaire ou saisonnier d'activité)

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les contrats conclus sur des emplois non permanents, mis en place sur la période du 1er août 2021 au 30 avril 2022 pour faire temporairement face à des besoins d'une durée déterminée et renouvelés par décision expresse suite :
 - à un accroissement temporaire d'activité, selon les conditions fixées à l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique,
 - à un accroissement temporaire saisonnier, selon les conditions fixées à l'article L.332-23 2° du code général de la fonction publique.

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

22. RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) - Evolution de la délibération du conseil communautaire du 14 octobre 2019

Ajout :

- Agents contractuels sur emploi non permanent ayant un contrat d'une durée égale ou supérieure à 6 mois

Enjeux :

- Attractivité de la collectivité
- Equité de traitement des agents : les agents contractuel sur emploi permanent ayant un contrat égal ou supérieur à 6 mois sont déjà bénéficiaires

Ressources humaines et communication interne

- *Intervention de Madame Sylvie COUSIN*

22. RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) - Evolution de la délibération du conseil communautaire du 14 octobre 2019

Le conseil communautaire est invité à :

- **PERMETTRE** l'éligibilité des agents contractuels sur emploi non permanent dès lors que la durée du contrat est supérieure ou égale à 6 mois à compter du 1er septembre 2022,
- **AUTORISER** la mise à jour du règlement RIFSEEP.

Conseil communautaire

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses - Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

20. Compte-rendu des délibérations du bureau et des décisions du président dans le cadre de l'article L. 5211-10 du CGCT

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

21. Information sur les points à l'ordre du jour de la Conférence des Maires du 23 juin 2022

- Présentation de la commune d'Exoudun,
- Désignation et présentation du rôle des référents communaux pour le PAH - Intervention de Mme Sylvie BRUNET - Vice-présidente,
- Démarrage de l'étude du PLUi-H,
- Point d'informations sur le règlement d'implantation des points de collecte d'ordures ménagères et le tri sélectif,
- Questions diverses.

Questions diverses - Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

15. Agenda des réunions

- Jeudi 7 juillet 2022 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne (Les Arcades) à Melle
- Jeudi 8 septembre 2022 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne (Les Arcades) à Melle
- Vendredi 9 septembre 2022 – Séminaire budgétaire – Salle des fêtes à Saint-Romans-lès-Melle
- Jeudi 15 septembre 2022 – Conférence des maires – Maison des associations à Lorigné
- Jeudi 22 septembre 2022 – Conseil communautaire – Salle des fêtes à Celles-sur-Belle
- Samedi 24 septembre 2022 – Journée découverte des équipements communautaires

Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
79500 MELLE
T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

